

PARIS RECRUTE

DES ÉDUCATEUR.RICES DE JEUNES ENFANTS

pour travailler dans l'une de ses 400 crèches municipales.



Pour plus de renseignements :
[Paris.fr/travailler dans les crèches municipales](https://paris.fr/travailler-dans-les-crèches-municipales)

Le poste

Vous travaillerez en tant qu'éducateur-riche de jeunes enfants dans l'une des 400 structures de la Direction des familles et de la petite Enfance.

Vos missions

En étroite collaboration et sous la responsabilité de l'équipe encadrante :

- piloter l'action éducative et participer à l'élaboration du projet pédagogique de l'établissement ;
- recenser et analyser les besoins des enfants et des familles ;
- mener et évaluer des actions éducatives en lien avec vos observations et celles de l'équipe ;
- susciter une dynamique de réflexion pour favoriser des pratiques professionnelles adaptées aux besoins des enfants ;
- animer des réunions en valorisant les compétences de chacun-e.

Dans le cadre de votre prise de poste, des formations vous seront proposées.

Conditions de travail

- Affectation uniquement sur le territoire parisien ;

Comment candidater

Par concours

- Le concours est organisé chaque année au printemps : sélection sur dossier, puis entretien oral avec le jury.
- Vous pouvez vous présenter si : vous êtes titulaire du diplôme d'éducateur-riche de jeunes enfants ou si vous êtes en dernière année de formation (l'obtention du diplôme conditionne la validité de la réussite au concours) + vous avez la nationalité française ou vous êtes ressortissant-e d'un autre État membre de l'Union européenne.

Adresse : Via le site **Paris.fr**

Temps de travail de 7h42 par jour ;

En fonction des horaires d'ouverture, le service débute à 8h ou se termine à 18h30 ;
25 jours de congés annuels, 2 jours de fractionnement et 31 jours de RTT.

Rémunération

- Environ 2300€ bruts en début de carrière (avec possibilité de suppléments pour charge familiale).

Avantages

- Statut de fonctionnaire (stabilité de l'emploi) ;
- Mobilité possible au sein de toutes les structures d'accueil de la petite enfance ;
- Accès à des formations métier sur l'accueil du jeune enfant ;
- Possibilité de progresser dans la carrière, par un accompagnement vers des fonctions d'encadrement au sein des établissements d'accueil de la petite enfance ;
- Accès à des formations et à des équipements ergonomiques garantissant des conditions de travail optimales ;
- Avantages sociaux : restaurants administratifs, contribution aux frais de transports, chèques vacances, comité d'entreprise.

ou dossier à retirer et à envoyer à :

Ville de Paris-Direction des Ressources Humaines-Bureau du recrutement
2, rue de Lobau, 75 196 PARIS CEDEX 4

Par voie de détachement

- Vous pouvez postuler tout au long de l'année : sélection sur CV et lettre de motivation, puis entretien.

Adresse : DFPE-recrutement@paris.fr
ou par courrier à envoyer à :

Direction des familles et de la petite enfance
Service des ressources humaines-Bureau des carrières de la petite enfance,
76 rue de Reuilly, 75012 Paris